

Regards sur la Prospective

La lettre interne de la Mission prospective pour le réseau des DDT, des DREAL et du CEREMA

N° 5 - Mars 2015

P. 1 Edito

- 2015 est l'année des sols

P. 1 - 2 Prospective thématique

- Paysage et aménagement
- Le territoire paysage
- Consommation des espaces naturels
- Quelles ressources pour le recyclage urbain ?
- Les friches
- Programme de recherche

P. 2 Prospective en Région

- L'évolution des rapports ville nature
- Prospective villes intermédiaires durable en Limousin

P. 3 Notes de lecture :

- La publication des espaces agricoles périurbains
- L'utilisation des sols urbains et périurbains

P. 4 Agenda

Edito

2015 est l'année des sols et il est naturel qu'un atelier territorial soit consacré à ce thème qui est au cœur de la problématique du Développement Durable et que rencontrent largement dans leur pratique quotidienne les DREAL et les DDT.

La question des terres et de leur restauration est aujourd'hui stratégique pour les territoires. Des aspects tout aussi importants que la prise en compte de l'évolution des paysages sur le long terme sont nécessaires pour la réussite de la transition écologique.

Ce numéro apporte un éclairage sur les solutions trouvées et mises en œuvre dans les territoires pour résoudre les conflits de politiques publiques entre l'utilisation des terres pour les besoins alimentaires, l'habitat, les infrastructures, la biodiversité et bien sûr l'énergie.

Et ce sont tous les acteurs, des pouvoirs publics à la société civile qui aujourd'hui innovent et agissent pour le bien commun quelles que soient les échelles territoriales.

Nathalie Cecutti-Etahiri *Cheffe de la Mission Prospective*

Prospective thématique

Paysage et aménagement : propositions pour un plan national d'action - Mission de conseil sur la politique nationale du paysage

CGEDD - 2014 - rapport - 116 p.

Les paysages de France n'ont cessé de se transformer, tendant à se banaliser ou à se dégrader sans qu'apparaisse de réaction nationale. Même si beaucoup de projets urbains placent le paysage au cœur de l'aménagement, il n'en est pas de même sur la plus grande partie du territoire. Des exemples réussis d'aménagement ouvrent la voie à la généralisation de pratiques nouvelles. Le rapport analyse les raisons de la situation et formule des propositions d'action pour renverser la tendance. Il invite à mettre en œuvre un plan national du paysage dont l'élaboration pourrait s'appuyer sur ces propositions et qui serait à même de mobiliser les acteurs publics, sans dépense supplémentaire ni évolution réglementaire. Les propositions d'action sont structurées autour de quatre axes : faire comprendre que le paysage est un outil de l'aménagement ; développer une culture du paysage ; mieux composer avec le paysage dans la planification spatiale et dans les projets d'aménagement opérationnel ; réaffirmer la place du paysage parmi les grandes politiques nationales. L'adoption du projet de loi sur la biodiversité est l'occasion d'inscrire la politique du paysage comme composante du développement durable. L'élaboration d'un plan national du paysage pourrait accompagner la nouvelle loi et démontrer l'engagement de la France. [en savoir +](#)

Le territoire paysage

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise - 2011 - note d'analyse - 16 p.

L'idée de ce document est de construire l'alliance ville-nature et organiser le développement urbain en lien avec sa structure naturelle qui constitue son socle géographique. L'objectif est ici d'inverser le regard sur l'armature naturelle et agricole et de faire évoluer les ressources pour les intégrer au projet de développement du territoire. [en savoir +](#)



Consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, Évaluation foncière et analyse méthodologique - Renouveau Urbain et Densification Démarche prospective sur la thématique foncière

Agence Urbanisme Agglomération de Marseille - 2013 - rapport - 127 p.

Ce rapport comporte trois volets dont les thèmes sont traités en étroite interdépendance. Le volet 1 est centré sur l'analyse fine de la consommation de l'espace naturel, agricole et forestier. Il propose un dispositif de suivi qui permet de mettre à jour une partie des ressources foncières. Le volet 2 comporte trois catégories de ressources dont l'une, les ressources « potentielles », renvoie aux questions de densification et de renouvellement urbain traitées dans le volet 3. [en savoir +](#)

Quelles ressources pour le recyclage urbain ?

Rapport de groupe de travail - Observatoire Régionale du Foncier - 2012 - rapport 47 p.



La nécessité de relancer la construction en Ile-de-France est reconnue par tous les partenaires de l'aménagement régional. Avec une densité bâtie plus de trois fois inférieure à celle de Paris intra-muros, les communes de la banlieue parisienne disposent d'une marge de densification très importante qu'il convient de mobiliser. Pour trouver des terrains constructibles dans ce contexte urbain, où il n'existe pratiquement plus de terrain vacant, il faut

recycler des terrains déjà bâtis ou occupés ce qui suppose un modèle économique très différent de l'urbanisation en espace ouvert qui était celui des villes nouvelles. Pour atteindre et décliner les objectifs de construction de logements fixés par la loi, on ne peut se contenter des gisements fonciers immédiatement disponibles aujourd'hui très rares. [en savoir +](#)

Les friches, cœur du renouveau urbain - Les communautés urbaines face aux friches : état des lieux et cadre pour agir

Association des Communautés urbaines de France - Caisse d'Épargne - 2010 - rapport - 211 p.

La question des friches n'est pas nouvelle, loin s'en faut ; en revanche peu d'études ou de synthèses sont disponibles. Les communautés urbaines se retrouvent concernées directement par l'enjeu de la transformation des friches. Les friches urbaines concentrent la plupart des problématiques liées à la « ville durable » : alors que la lutte contre l'étalement urbain est clairement affichée comme un objectif à poursuivre pour la « construction de la ville sur elle-même », le traitement des friches représente un enjeu considérable pour les responsables des agglomérations françaises, qu'elles soient grandes ou moyennes. Souvent situées au cœur de la ville ou d'agglomération, symbole d'un passé industriel ou militaire, mais également témoins d'une économie en constant mouvement et d'un Etat soucieux d'optimiser son action et son patrimoine - d'où la progression des friches tertiaires - les friches urbaines rassemblent en effet tous les ingrédients d'un développement durable et harmonieux de nos villes. [en savoir +](#)

Programme de recherche « Paysage et Développement Durable » 2010 - 2014

MEDDE - 2014 - rapport 50 p.

Le programme de recherche « Paysage et développement durable » (PDD) invite les chercheurs à se pencher sur les relations et interactions entre ces deux notions complexes du point de vue scientifique, le Paysage et le Développement Durable, tout en intégrant les grandes orientations de la Convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006. Ce programme s'inscrit dans le prolongement des programmes précédents (Paysages et Politiques Publiques et le premier programme PDD de 2005) visant à éclairer la décision publique. Il focalise plus précisément la réflexion sur la durabilité des processus d'évolution des paysages. Il met l'accent sur la dimension économique - services rendus des paysages. [en savoir +](#)

Prospective en région

L'évolution des rapports ville nature dans la pensée et la pratique aménagistes : la consultation internationale du Grand Paris.

Adrien GEY (PACTE : Laboratoire de recherche en sciences sociales - Politiques publiques, Action politique, Territoires)- 2013 - thèse - 747 p.

Le concours international pour l'agglomération parisienne qui a eu lieu fin 2008, début 2009 a rassemblé une part importante du champ de l'architecture et de l'urbanisme sur la question de la ville territoire durable. Ce moment spécifique offre la possibilité d'étudier les cadres de la pensée aménagiste sur la question des rapports ville/nature et de les mettre en perspective avec les formes urbaines passées ainsi qu'avec les grands courants de pensée en aménagement. Ce document débute par le descriptif de ces rapports tels qu'ils se sont incarnés dans les formes historiques de la ville européenne ainsi que dans les textes théoriques ayant accordé une place spécifique à l'une des déclinaisons possibles de la « nature ». Il compare ensuite ces rapports et les représentations de la nature qui les ont motivés avec les utilisations des éléments naturels qui ont été faites dans les projets du Grand Paris. [en savoir +](#)

Prospective villes intermédiaires durables en Limousin - UZERCHE : ville paysage - OBJAT : entre ville et campagne

DREAL Limousin - 2010 - rapport - 20 p.

Après un siècle d'exode rural, le Limousin confirme, comme d'autres régions rurales de France, son regain démographique. S'il est fort probable que les principales agglomérations (Limoges, Brive-Tulle, Guéret) capteront l'essentiel des populations nouvelles, il est intéressant de noter que la plupart des espaces ruraux connaissent désormais des soldes migratoires positifs. Dans ce contexte, quelle sera la capacité des villes intermédiaires de la région - en particulier les bourgs de 2 000 à 5 000 habitants - à organiser le territoire autour d'elles ? Et comment peuvent-elles contribuer à préparer les espaces ruraux aux défis du développement durable ? [en savoir +](#)



La publicisation des espaces agricoles périurbains : du processus global à la fabrique du lieu

Camille Clément (Université Paul Valéry - Montpellier III) - 2012 - thèse - 543 p.



Apport de fond ou de forme

Ce travail nous propose un approfondissement des relations complexes entre propriété, usage et accès à l'espace. L'auteur part du fait que les espaces agricoles sont de plus en plus confrontés à des problématiques jusqu'alors réservées aux espaces publics. Cette publicisation relève bien d'une multifonctionnalité avec une double dynamique : affaiblissement de la propriété privée et ouverture d'un débat public sur les espaces grâce à des pratiques démocratiques plus participatives et délibératives. Les espaces agricoles périurbains, parce qu'ils accueillent un grand nombre d'acteurs différents (résidents, agriculteurs, pratiquants de loisirs de plein air, associations...), peuvent-ils servir d'observatoire pour tenter de saisir ce double processus sur un seul et même espace ?

Mots clés : périurbain, agriculture, multifonctionnalité, espace public, sphère publique, Agenda 21, développement durable, Lunel, Portugal, France, lieu, politique publique, pratique spatiale, démocratie participative, gouvernance territoriale, propriété privée

Présentation

Cette thèse a pour objectif de théoriser et d'opérationnaliser la notion de publicisation des espaces agricoles périurbains. Cette notion, encore peu courante en géographie, désigne tout processus qui transforme la nature d'espaces agricoles sous influence urbaine, les rendant plus publics. Ce processus, complexe, est composé de débats sur l'avenir des espaces agricoles périurbains et de pratiques spatiales qui illustrent leur multifonctionnalité (production, paysage, loisirs...). La première partie vise à théoriser la notion en construisant sa définition et une grille de lecture composée de cinq dimensions : juridique, sociale, politique, historique et économique. La deuxième partie décrit le processus par l'étude des débats qui ont lieu lors d'un projet d'Agenda 21 Local. L'objectif est de savoir si des débats qui débouchent sur des actions peuvent, en territoire périurbain, publiciser des espaces agricoles. Cette partie montre que la publicisation fluctue dans le temps et se matérialise dans des lieux agricoles. Dans une troisième partie, la publicisation est étudiée à l'échelle d'un territoire : la communauté de communes du Pays de Lunel.

De l'analyse de ses projets politiques et associatifs, dont certains prévoient l'ouverture d'espaces agricoles au public, à l'analyse précise de six lieux du territoire, la publicisation est un phénomène pluriel. Une typologie de lieux agricoles périurbains publicisés rend compte de la diversité du processus: débats globaux et pratiques locales s'imbriquent dans la fabrique de lieux publicisés.

[en savoir +](#)

L'utilisation des sols urbains et péri urbains pour le développement humain durable des villes : une alternative au modèle pavillonnaire

Louiza BOUKHARAEVA (Chercheur associée Ladyss), Marcel MARLOIE (Chercheur à l'Unité de recherches sur les paysanneries, les territoires, l'environnement, les marchés et les politiques publiques de l'INRA) - 2013 - rapport - 195 p.

Apport de fond ou de forme

Ce rapport propose un benchmarking France / Brésil / Russie sur l'agriculture urbaine familiale définie comme l'activité des urbains sur les sols au sein des villes, à leur périphérie et à des distances plus éloignées.

Il nous amène à réfléchir sur la composante agricole des villes et de leurs périphéries en tant qu'outil social et secteur distinct d'activité mais également en tant qu'alternative à l'extension pavillonnaire.

Il s'agit bien ici d'une réflexion prospective sur un nouvel usage des sols urbains et péri-urbains et sur l'instauration d'un nouveau dialogue rural / urbain.

Mots clés : Foncier, péri urbain, Agriculture urbaine, Défi urbain, France, Jardins urbains, Multifonctionnalité, agrobiologie, Russie, Brésil

Présentation

La recherche visait à élaborer des propositions d'utilisation des sols urbains et périurbains qui soient plus durables sur le plan social et environnemental que les pratiques actuellement dominantes en France, en particulier le modèle pavillonnaire. Elle incite à réfléchir sur les limites de l'injonction actuelle : "construire la ville sur la ville", qui vise à lutter contre l'étalement urbain, mais risque d'accroître les problèmes d'inégalité d'accès des urbains aux sols et à la nature, de pauvreté et de violence urbaine. Elle porte centralement sur l'étude des collectifs de jardinage urbain de Russie et de France, et dans une moindre mesure d'autres pays de l'Union européenne et du Brésil. Le projet recense les informations et propose des orientations pour poursuivre l'institutionnalisation des collectifs de jardinage urbain en surmontant les points aveugles de l'appareil statistique, en créant un nouveau statut des sols jardiniers actuels et potentiels, en encourageant la structuration des acteurs et de nouvelles solidarités entre l'urbain et le rural et en modifiant les calculs économiques de manière à prendre en compte les services non marchands (notamment en termes d'économie de la santé et des loisirs).

[en savoir +](#)



© Bernard Suard/MEDDE-MLETR

Agenda

■ du 11 au 17 mai 2015 - Dakar (Sénégal)

Forum foncier mondial

Cet événement a pour thème Une gouvernance foncière inclusive et juste pour un développement durable le temps de l'action.

[en savoir +](#)

■ les 9, 10 et 11 juin 2015 - Paris

Villes et campagnes en relations : regards croisés Nords-Suds.

[en savoir +](#)

■ 29 juin – 2 juillet 2015

Saint-Quentin-en-Yvelines

Sociologie de l'urbain et des territoires

[en savoir +](#)

■ 17-18 septembre 2015 - Marseille

Villes et parcs naturels - Construire une nature urbaine ?

[en savoir +](#)

[en savoir +](#)

■ 23 - 24 - 25 septembre 2015 - Valenciennes La Louvière (France - Belgique)

Nature des villes, nature des champs – synergies et controverses

Colloque international

[en savoir +](#)

Cette lettre est un document interne de la Mission prospective (CGDD/DDD) destiné prioritairement aux correspondants Prospective en DREAL, DDT et dans le RST. Sa diffusion est libre.

Maitrise d'ouvrage

Nathalie CECUTTI-ETAHIRI
Responsable de la Mission prospective

Halvard HERVIEU
Adjoint à la responsable

CGDD - Mission prospective
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
tél. 01 40 81 35 57

Conception et réalisation

Frédéric LESCOMMÈRES
Chargé de mission prospective
Groupe Territoire Prospective Evaluation

Patricia CAUVEL
Chargée d'études

CEREMA
Direction territoriale Sud-Ouest
Département Aménagement, Intermodalité, Transport
Rue Pierre Ramond - CS 60013
33166 Saint Médard en Jalles Cedex
tél. 05 56 70 66 62
www.dterso.cerema.fr